ÉDITORIAL

Par les dernières élections, vous m'avez porté à la présidence de la SFC et je remercie les électeurs de l'honneur qu'ils me font ainsi. Je suis très sensible à la confiance, qu'au-delà de ce vote personnel, ils font à la SFC pour tenir sa place dans l'animation de la chimie en France

Cette chimie, discipline mal aimée, a-t-on trop souvent regretté, semble bien sortir de ses difficultés et s'armer pour accompagner avec succès les mutations qui s'annoncent : les industries chimiques, dans le monde et en France, renouent avec des résultats positifs ; le choix de la chimie par les jeunes est de plus en plus ouvert ; des frémissements indiquent que se démodent les préjugés négatifs du passé proche sur l'image de la chimie.

Et la SFC, comme ses sociétés sœurs dans les pays analogues au nôtre, à une place à tenir dans ce renouveau de la chimie : elle doit aider à transformer l'essai, à assurer la juste place, le juste renom de cette discipline, de ce domaine scientifique et industriel chez nos contemporains.

Si c'est une banalité de le dire, ce n'est pas un mince sujet de réflexion pour nous : les sociétés savantes ont du mal à se développer en milieu latin. Plus précisément, la SFC a du mal à trouver chez les chimistes français l'écho que sa cause mérite : elle ne peut admettre de ne rassembler qu'un nombre de membres plusieurs fois inférieur à ses ambitions légitimes. Tout le monde sait que les activités traditionnelles des sociétés savantes, d'organisation de réunions scientifiques, trop concurrencées par la vie scientifique normale d'aujourd'hui, ne justifient plus l'existence des sociétés à elles seules, mais de nouveaux besoins en prennent le relais. Le professeur Metzger, président sortant, a ainsi soutenu avec énergie et efficacité l'émergence et la croissance des clubs de jeunes sociétaires, maintenant actifs dans un grand nombre de nos régions, la vie du club Gay-Lussac qui réunit les directeurs des écoles de chimie, le démarrage animé conjointement par la SFC et par la SCI (Société de Chimie Industrielle) - du club des directeurs scientifiques de l'industrie. Mais de nouvelles actions, de nouvelles idées ne cessent d'apparaître, que la SFC doit soutenir au rythme de ses possibilités : nouvelles activités de ses divisions disciplinaires, actions internationales, en particulier en liaison avec les sociétés chimiques jumelles des pays



européens. Dans ce monde scientifique, technique, industriel, politique, en évolution si rapide aujourd'hui, la SFC a son rôle à jouer : les membres l'attendent si nous savons les convaincre. Mais convaincre, quel problème! Les associations reposent sur le bénévolat, sur le dévouement de quelques-uns – du personnel qui s'y consacre, ou des collègues qui donnent leur temps. L'organisation en est difficile et peut-être ingrate : votre confiance et vos encouragements nous permettront, poursuivant l'œuvre de nos prédécesseurs, de relever les défis qui jalonnent notre chemin.

Paul Rigny

Résultats des élections du président, du vice-président et des 6 administrateurs au Conseil de la Société Française de Chimie

Le 16 janvier 1989, il a été procédé au dépouillement des votes reçus de l'Assemblée générale pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration de la Société Française de Chimie, en conformité avec l'article 6 des statuts.

Les nouveaux administrateurs élus par cette assemblée sont :

MM. Pierre Fillet, Claude Jeanmart, Jean Lascombe, Raymond Maurel, Dominique Reymond et Paul Rigny.

Les résultats pour l'élection du président et du vice-président de la Société Française de Chimie ont été les suivants :

Votes exprimés: 1006.

Président élu, Paul Rigny: 820 voix.

Vice-président élu, Pierre Fillet : 853 voix.

En dehors des membres élus pour siéger au Conseil, rappelons que, statutairement, les présidents des 7 divisions spécialisées et 4 présidents de sections régionales (tirées au sort) sont membres de droit du Conseil.